



Responsable d'équipe f/h
Service ressources hygiène et propreté
Cadre d'emplois des adjoints techniques
Poste Permanent, Catégorie C, Temps plein

Située à 12 km de Paris, dans le département du Val de Marne, la Ville de Fresnes (29 000 habitants) œuvre avec cœur pour pérenniser et développer un service public de qualité en direction de sa population.

Rattaché au responsable du service, vous serez amené à encadrer une équipe, chargé du nettoyage des locaux ainsi que l'aide au service de la cantine.

A ce titre vos missions principales sont :

- Encadrement d'une équipe
- Réalisation des entretiens professionnels annuels
- Gestion et suivi des stocks relatifs aux produits d'entretien
- Entretien quotidien des sols, salles, couloirs, sanitaires, escaliers, rampes, interrupteurs, poignées de portes
- Balaye, lavage, dépoussiérage et désinfection des lieux
- Entretien des toilettes et désinfection
- Entretien du mobilier, vider les poubelles, utilisation de l'aspirateur
- Décapage, cirage et utilisation de la mono-brosse lors de l'entretien approfondi pendant la période estivale
- Comptage des denrées alimentaires
- Prise de température des aliments
- Préparation des entrées, fromages, desserts en coupelles, fruits, tartines et gâteaux
- Mise en vitrine
- Réchauffage des plats
- Mise en place des tables et service en salle
- Débarrasser les tables après la prise des repas
- Entretien et désinfection des tables, chaises, portes, murs et mobilier de cuisine
- Lavage et rangement de la vaisselle
- Mise à jour quotidienne du classeur des normes HACCP

Profil :

- Bonne connaissance du terrain et des exigences en matière d'hygiène et de sécurité
- Rigueur, autonomie et réactivité
- Sens de l'observation, capacité à alerter et à rendre compte
- Capacité à travailler en équipe et à collaborer avec différents interlocuteurs
- Connaissance des normes HACCP et des EPI
- Discrétion professionnelle



Parce que rejoindre la Ville de FRESNES c'est faire le choix de :

L'humain au cœur de nos préoccupations :

- Des événements de cohésion et d'information réguliers (Brunch RH, séminaires annuels, journée dédiée au personnel, etc.)
- Reconnaissance de votre investissement et de votre loyauté à travers des récompenses telles que la Médaille d'Or et la Médaille d'Argent pour les années de service

Avantages financiers :

- Prime de fin d'année : environ 1 400 € bruts, versée en deux fois (juin et novembre), calculée au prorata de la date d'arrivée, à partir du 7^e mois de présence.
- Prime liée à la performance (CIA) : prime variable selon l'évaluation annuelle, versée en mars suivant, sous réserve d'une ancienneté suffisante (premier versement l'année suivante (N+1) en cas d'arrivée avant le 30 juin de l'année en cours, ou l'année d'après (N+2) en cas d'arrivée après le 1^{er} juillet de l'année en cours).
- Restauration collective sur place avec tarification adaptées aux revenus
- Participation employeur à la mutuelle et à la prévoyance
- Remboursement à hauteur de 75% du pass Navigo
- Forfait Mobilité Durable (FMD) de 100 à 300 euros annuels

Le Développement professionnel et personnel :

- De nombreuses opportunités d'évolution et de parcours professionnels au sein de la collectivité, avec des dispositifs de formation interne reconnus (Pépinière), un accompagnement aux projets de mobilité et une offre interne de prépa concours toutes filières et catégories confondues
- Des possibilités élargies de formation, y compris diplômantes/certifiantes

L'Équilibre vie professionnelle-vie privée :

- Durée hebdomadaire de travail (37h30) générant 14 jours de RTT + 2 jours de fractionnement
- Action sociale par le CNAS propose des actions et services visant le bien-être des agents, incluant des chèques cadeaux, des séjours de vacances, des aides sociales au logement, des forfaits sportifs, participation aux Ticket CESU (ménage, garde d'enfant, jardinier...) et bien plus encore

L'Accessibilité :

Situé à seulement 12 km de Paris sur la petite couronne, notre emplacement est desservi par plusieurs lignes de transport en commun (6 lignes de bus dont le TVM, au croisement entre la A6 et A86), facilitant ainsi vos déplacements.